

EMISSIONS RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Divers aspects
de la pensée contemporaine**

"Etre Franc-Maçonne : un plus»

ETRE FRANC-MAÇONNE : UN PLUS

Nous recevons ce matin Madame Yvette NICOLAS, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France.

F.T.

Bonjour Yvette Nicolas, vous êtes Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France. Vous avez été élue en septembre 2006 et vous serez, en septembre, à la fin de votre mandat, après deux réélections. Pouvez-vous nous faire une courte présentation de la Grande Loge Féminine de France et nous parler de son fonctionnement ?

Y.N.

La Grande Loge Féminine de France est la première obédience féminine dans le monde. Elle regroupe près de 13 000 membres dans 407 Loges. C'est l'une des cinq principales obédiences maçonniques françaises.

A sa tête, une Grande Maîtresse qui a le rôle de Présidente. Elle est élue lors d'une Assemblée Générale Ordinaire, comme dans toute association loi 1901, par les représentantes des loges, appelées députées.

La Grande Loge Féminine de France est une puissance maçonnique adogmatique, indépendante et souveraine. Le pouvoir exécutif est délégué à un Conseil Fédéral, composé de 33 conseillères élues pour 3 ans, par l'assemblée générale, et renouvelées par tiers tous les ans.

F.T.

Maintenant une question un peu plus personnelle. Vous, comment vous êtes-vous intéressée à la Franc-Maçonnerie ?

Y.N.

En ce qui me concerne, j'avais appris très tôt que "lorsque l'on n'avait pas ce que l'on aimait, il fallait aimer ce que l'on avait". Cette philosophie de vie m'a bercée très longtemps jusqu'au jour où par hasard - mais était-ce un hasard ou un rendez-vous, - jusqu'au jour, donc, où j'ai fait une merveilleuse rencontre. Elle s'appelait : Gisèle FAIVRE. Elle était maçonne, une des pionnières qui ont donné, en 1945, son indépendance à la Grande Loge Féminine de France.

Fortement encouragée par elle j'ai, comme nous le disons en Franc-Maçonnerie, « frappé à la porte du Temple ». A partir de cet instant, a commencé mon expérience maçonnique, faite de SILENCES, d'ECOUTE, et d'INTERROGATIONS MULTIPLES.

Je découvrais le symbolisme grâce auquel je prenais conscience, petit à petit, que je pouvais me construire « AUTREMENT ». Car, s'il y a un secret en Maçonnerie, il est là, dans cette prise de conscience que nous pouvons, non plus subir nos vies, mais en devenir les architectes.

F.T.

Yvette Nicolas, après plus de 25 ans de Maçonnerie, si l'on vous posait la question : qu'est-ce qu'une Franc-Maçonne, que répondriez-vous ?

Y.N.

Sans hésitation ... C'est un être debout, acceptant de se remettre en question pour se construire tous les jours un peu plus solidement.

La Franc Maçonne prend très vite l'ampleur du travail qu'elle a à accomplir :

- sur le fonctionnement de sa vie, - sur son devoir de fraternité, - sur le sens de ses responsabilités dans la cité afin d'acquérir ou de fortifier un esprit réellement libre.

F.T.

Quelles sont les origines de la Franc-Maçonnerie ?

Y.N.

L'histoire de la Franc-Maçonnerie commence au Moyen-âge quand se sont constituées, dans ce qui est l'Europe d'aujourd'hui, des communautés urbaines de métiers destinées à regrouper, en une sorte de fédération, tous les artisans d'un même métier. C'était l'époque dite des « bâtisseurs des Cathédrales ». Mais peu à peu, avec les guerres de religions, disparaîtront les constructeurs des cathédrales.

F.T.

Comment sommes-nous passés de cette Franc-Maçonnerie dite opérative à la Franc-Maçonnerie dite « spéculative » ?

Y.N.

La transformation de cette « maçonnerie opérative » en « maçonnerie spéculative » dite moderne, se fera, à Londres, en 1717, sous la houlette de deux pasteurs : Anderson et Désaguliers, tous deux influencés par le physicien Newton.

Les Constitutions "d'Anderson", donneront, en 1723, leurs lettres de noblesse à la Franc-Maçonnerie d'aujourd'hui. Cependant, dans leur article II, ces Constitutions édictaient que les membres d'une Loge "*devaient être hommes de bien, loyaux, nés libres et d'âge mûr, discrets, mais ni serfs, ni femmes.*"

F.T.

Et aujourd'hui en 2009, qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

Y.N.

Les vieux clichés ont la vie dure. Je commencerai donc par vous dire ce qu'elle n'est pas : La Franc-Maçonnerie n'est ni une Eglise, ni un Etat dans l'Etat, ni un réseau politique et encore moins une secte. Bannissons d'emblée le terme "d'institution secrète" à l'origine de tellement d'errements et de fantasmes ridicules. La Franc-Maçonnerie est tout simplement discrète.

En fait, la Franc-Maçonnerie est tout à la fois : - un « ordre initiatique » auquel on adhère de sa pleine liberté, - une « alliance universelle » fondée sur la solidarité, - une « école de vie » qui s'appuie sur les valeurs de liberté, de respect de l'autre - et bien sûr de soi-même -. C'est aussi « un engagement dans la cité » pour un idéal de dignité humaine, de justice et de démocratie ».

F.T.

Au début de notre entretien, vous avez indiqué que la Grande Loge Féminine de France était une obédience adogmatique. Qu'entendez-vous par Franc-maçonnerie adogmatique ?

Y.N.

La Franc-Maçonnerie adogmatique et libérale dont nous nous réclamons, tout comme le Grand Orient de France, la plus importante obédience masculine, et la Fédération Internationale du Droit Humain, la plus importante obédience mixte, c'est tout simplement un « rassemblement de bonnes volontés » de femmes et d'hommes, issus de tous milieux, largement ouverts à toutes les idées mais qui refusent tous les dogmes, tous les extrémismes et qui militent pour la liberté de pensée.

Dans le monde dont nous avons hérité et dans lequel s'affrontent toujours : fanatismes en tous genres, violences et barbaries, les Franc-Maçonnnes et les Francs-maçons prennent conscience que seul le respect de l'Autre permet de garder ou de redonner sa dignité à l'être humain. C'est précisément ce devoir de respect de l'Autre qui devient, pour la maçonne et le maçon, la pierre angulaire de leur construction.

F.T.

Sur quelles valeurs et principes repose l'engagement des Franc-Maçonnnes et des Francs-Maçons ?

Y.N.

Les Franc-Maçonnnes et les Francs-Maçons savent bien que cette exigence de vie leur confère beaucoup moins de droits que de devoirs. Et, si leur devise est bien celle de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, la Franc-Maçonnerie affirme deux autres principes fondamentaux : la « Tolérance » et la « Laïcité ».

La Tolérance en Franc-Maçonnerie, ce n'est pas le refus de la confrontation des points de vues, mais tout simplement et toujours le « respect absolu de l'Autre » dans son existence, sa parole et ses croyances. Mais attention, tolérance n'est pas laxisme.

La Laïcité, c'est un autre principe intangible. Mais, au fond, qu'est ce réellement que la laïcité ? C'est tout simplement le fait de refuser que les religions interviennent dans un espace qui relève de l'autorité publique où elle seule doit s'exprimer, laissant à chacune et à chacun, dans son intime conviction, sa liberté de croire ou de ne pas croire, d'être athée ou agnostique.

F.T.

Yvette Nicolas, vous nous avez parlé de votre expérience maçonnique faite de silence, d'écoute et d'interrogations, est-ce là la méthode maçonnique ?

Y.N.

“Je n'enseigne pas, j'éveille” pouvons-nous lire sur certains frontons maçonniques. La démarche maçonnique est avant tout, initiatique. Elle “met en chemin”. C'est une quête de sens, un désir de progresser, d'agir au-delà des options partisans, et des clichés réducteurs, et cela pour contribuer, le plus efficacement possible, à la promotion des valeurs de progrès et à l'édification d'un monde meilleur, plus juste et plus éclairé.

F.T.

Pouvez-vous développer davantage ?

Y.N.

Le pivot de cette démarche maçonnique, c'est tout simplement le « travail en loge ». Nous nous réunissons deux fois par mois en général, pour réfléchir et échanger sur des sujets symboliques, philosophiques et sociétaux, en utilisant toujours le symbolisme comme instrument de progression personnelle et de construction collective.

F.T.

Nous avons bien compris ce que peut apporter la Franc Maçonnerie, mais pourquoi et comment une Franc-Maçonnerie Féminine ?

Y.N.

Nous l'avons dit, la Franc-Maçonnerie était, au départ, interdite aux femmes. Mais les Maçons français du XVIII^{ème} siècle, s'appuyant sur le fait que rien dans les Constitutions d'Anderson n'interdisait aux dames d'être reçues aux banquets qui suivaient les travaux en Loge, prirent l'habitude de nommer "Sœurs" les femmes présentes à ces occasions puis en vinrent, peu à peu, à créer une "maçonnerie de dames" qu'ils appelleront "maçonnerie d'adoption". La Franc-Maçonnerie Féminine avait ainsi fait ses premiers pas.

F.T.

A partir de quelle date, la Franc-Maçonnerie féminine prend-elle son essor ?

Y.N.

Au début du 20^{ème} siècle, les loges d'adoption sont réactivées. En 1944, à la Libération, 4 loges féminines parviendront à se reconstituer et créeront une dynamique qui aboutira, en 1945, à l'indépendance des loges d'adoption et à la création de l'Union Maçonnique Féminine de France. C'est en septembre 1952 que l'Union Maçonnique de France se donnera le titre de « Grande Loge Féminine de France ».

F.T.

Mais pourquoi créer une obédience monogendre spécifiquement féminine ?

Y.N.

La Grande Loge Féminine de France créée par et pour des femmes, a voulu offrir un espace privilégié de réflexion, d'échanges et d'expression à la parole des femmes. Et c'est parce que nous demeurons très attachées à l'esprit d'ouverture qui est le principe fondamental de la Franc-Maçonnerie adogmatique, que la Grande Loge Féminine de France reçoit, elle, en visite, dans ses loges, tous francs-maçons et toutes franc-maçonnnes d'une autre Obédience, reconnue, souhaitant partager ses travaux.

F.T.

Question : Vous avez indiqué que la Grande Loge Féminine de France compte à ce jour 407 loges. Comment se répartissent-elles ?

Y.N.

Dès leur indépendance, les Franc-maçonnnes françaises ont travaillé sans relâche à leur développement sur le territoire français et hors de l'Hexagone. Aujourd'hui, la Grande Loge Féminine de France est présente dans 87 départements dont : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion et dans les Territoires d'Outre Mer de Polynésie et de Nouvelle Calédonie. En Europe, nous avons des Loges dans 5 pays : le Luxembourg, la Hongrie, la Pologne, la Serbie et la Bulgarie. En Afrique, dans 8 pays : l'Île Maurice, le Togo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo, le Bénin et le Sénégal. Et, dans le cadre de la GLFF INTERNATIONAL, nous avons une Loge à Jérusalem, une au Canada et une autre en Lettonie. Des chantiers sont en cours également, en Roumanie, au Maroc, au Liban et en Russie.

F.T.

Existe-t-il d'autres obédiences féminines en Europe ?

Y.N.

Oui, et nous sommes à l'origine de la création de plusieurs Obédiences féminines européennes, ainsi que de celle du Vénézuéla et proches de la Grande Loge Féminine de Turquie.

Par ailleurs, notre Obédience s'est dotée d'un Institut Maçonique Européen pour mieux faire prendre en compte, par les Institutions Européennes, nos valeurs maçonniques. Et d'ailleurs, nous avons, avec le Grand Orient de France et le Droit Humain été reçus, vendredi dernier, par le Président BARROSO à qui nous avons fait part du prix que nous attachions à ces valeurs, dans le cadre de l'Europe. Nous avons la certitude d'avoir été entendus et encouragés à nous manifester quand nous le souhaiterions, sur des points d'actualité européenne.

F.T.

Pourquoi une femme choisit-elle de préférence la Grande Loge Féminine de France ?

Y.N.

Les femmes qui rejoignent la Grande Loge Féminine de France, plutôt qu'une Obédience mixte, font ce choix car elles désirent travailler et réfléchir avec les autres, leurs Sœurs, dans ce groupe humain qu'est la « Loge ». Mais cette réflexion collective est indissociable de la nécessité pour chacune de se livrer à l'introspection afin d'apprendre à mieux se connaître et dans ce cadre là, toutes ensemble, à nous re-connaître...

Une première année de travail enrichira notre pensée sur les plans initiatique et métaphysique. Dans un second temps, le travail en Loge permettra à chaque Maçonne de mieux se définir par rapport à la société, grâce à une meilleure connaissance du rôle qu'elle doit y tenir. Dans un troisième temps, la maçonne prendra conscience du chantier universel auquel elle est invitée à participer très activement comme bâtitrice.

F.T.

Si je comprends bien c'est ce travail qui lui permettra de mieux se construire à la fois dans son identité de femme et de Franç-Maçonne ?

Y.N.

Oui, et c'est ainsi, qu'ensemble, les Sœurs de la Grande Loge Féminine de France veilleront particulièrement à la défense des droits des femmes et des enfants et œuvreront, avec la plus grande énergie, à faire respecter leurs droits et leur liberté.

F.T.

Il y a également à la Grande Loge Féminine de France ce que vous appelez des commissions. De quoi s'agit-il ?

Y.N.

C'est parce que nous sommes très conscientes du décalage entre le principe d'égalité qui nous anime et la mise en place effective, dans notre société, de ce principe que les maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France ont mis en place plusieurs Commissions dont notamment celles de la laïcité, de la bioéthique et des droits des femmes.

F.T.

Pouvez-vous nous préciser les missions de ces commissions ?

Y.N.

Ces commissions ont pour mission d'observer, certes, mais elles sont surtout un excellent levier pour prendre la parole quand nos valeurs nous semblent en danger.

C'est bien parce que notre réflexion de Franc-Maçonnnes est profonde sur tous les sujets qui touchent aux Femmes que notre Obédience est régulièrement interrogée ou consultée par diverses instances institutionnelles : parlementaires ou sénatoriales et, cela, sur divers sujets qui touchent à la dignité humaine, et tout particulièrement, à celle des femmes, C'est ainsi que, durant l'année maçonnique en cours, nous avons été consultées par le rapporteur de la loi Léonetti sur les droits des malades et la fin de vie, mais aussi par la Ministre de l'Intérieur sur le fichier EDVIGE. Par ailleurs, en décembre dernier, notre Obédience a été auditionnée par la Commission des Lois de l'assemblée nationale sur le dossier bioéthique.

Enfin, si notre Obédience s'interdit tout lien avec des organisations politiques, lorsque les droits des femmes sont bafoués ou les principes fondamentaux de la République remis en cause, elle intervient seule, ou le plus souvent avec le Grand Orient de France et la Fédération Internationale du Droit Humain, par voie de communiqués de presse.

F.T.

Oui, bien sûr, chaque maçonne a la responsabilité, plus, le devoir, de défendre déjà, dans son propre environnement, les valeurs de tolérance, d'équité, de justice, de respect de l'autre, valeurs auxquelles elle ne saurait déroger et qui l'engagent pour sa vie. Je ne connais pas une maçonne, digne de ce nom, qui, d'une façon ou d'une autre, ne se sente pas impliquée par cet engagement.

F.T.

Que souhaitez-vous, pour les années à venir, pour les Franc-Maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France ?

Y.N.

A la tête de cette Obédience et durant ces trois années, je me suis beaucoup déplacée. J'ai donc eu la joie de rencontrer de nombreuses Sœurs dans nos 12 régions, mais aussi en Europe et dans le monde et je suis réellement persuadée que, demain, partout sur la planète, les Franc-Maçonnnes seront appelées à jouer un rôle de plus en plus important.

F.T.

Yvette Nicolas, pour conclure cette émission quel serait le message que vous auriez envie de faire passer ?

Y.N.

La démarche maçonnique est vraiment un merveilleux chemin initiatique parce qu'elle « met en chemin ». C'est une quête de sens, un désir de progresser, de comprendre, d'agir au-delà des options partisans, des carcans sociaux et des clichés réducteurs pour contribuer le plus efficacement possible à la promotion des valeurs de progrès et à l'édification d'un monde meilleur, plus juste et plus éclairé.

Toutes les Franc-Maçonnnes vous diront qu'elles sont très fières des valeurs sur lesquelles repose la Franc-Maçonnerie et dont elles ont fait leur devise : LIBERTE / EGALITE / FRATERNITE mais aussi TOLERANCE et LAICITE. Il n'est pas facile de pratiquer et de revendiquer partout, pour tous, toujours et en toutes circonstances : la LIBERTE - l'EGALITE et la FRATERNITE, mais les Maçonnnes savent qu'elles peuvent dans leur propre vie, et dans le monde qui les entoure, être les ouvrières de cette nouvelle construction, c'est pourquoi elles se savent parties prenantes du destin de l'humanité et donc responsables de son Evolution.

Yvette Nicolas, merci

Merci à Brigitte MAZIRE pour la réalisation de cette émission et à Michel MESTRE pour la technique.

Si vous voulez nous écrire, en savoir plus, nous contacter :

Vous pouvez aller sur notre site internet : www.gfff.org

Ou écrivez-vous nous

Grande Loge Féminine de France, 60, rue de Vitruve – 75020 – PARIS